Document d'informations clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit	Nom : **UNOFI-Multicapi** Initiateur : **UNOFI-Assurances** Site internet : **www.unofi.fr** Appelez le **01.44.09.38.70** pour de plus amples informations Autorité compétente : **Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)** Date de production du document :1**er février 2025**

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Contrat de capitalisation nominatif individuel libellé en unités de compte

Durée de vie : Dix (10) ans prorogeables d'année en année pour une durée d'un (1) an dans une limite globale de trente (30) ans. L'initiateur a la faculté d'adapter le produit aux conditions en vigueur sur le marché à l'époque de la prorogation.

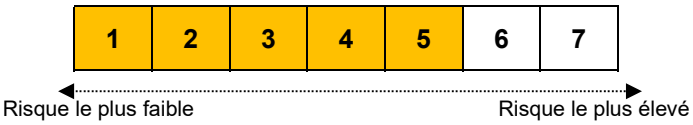
Objectifs : UNOFI-MULTICAPI est un contrat de capitalisation prévoyant le paiement de l'épargne capitalisée à l'investisseur au terme du contrat. L'épargne investie est répartie selon les supports choisis qui peuvent être représentatifs de classes d'actifs de type obligations souveraines et/ou commerciales, immobiliers, actions et autres valeurs mobilières émises par des organismes situés ou opérant sur une ou plusieurs des principales zones économiques (Europe, Asie-Pacifique, Etats-Unis, Amériques, pays émergents) et traitées sur des marchés réglementés français et étrangers.
Les performances du produit dépendent des supports retenus par l'investisseur, de leurs caractéristiques intrinsèques, de leurs poids respectifs et du comportement de l'investisseur face au risque de perte en capital.

Investisseurs de détail visés : Le profil d'investisseur varie en fonction des supports d'investissement sélectionnés. Les différents supports proposés vous permettent de choisir tout au long de la vie de votre contrat ceux adaptés à vos attentes notamment en termes d'horizon d'investissement, de connaissance et d'expérience en matière de marchés et d'investissement ainsi que votre capacité à subir des pertes. Les documents d'informations clés spécifiques à chaque support sont consultables et téléchargeables sur la page du site www.unofi.fr.

Assurance – avantages et coûts : non applicable.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque





L'indicateur synthétique de risque (ISR) part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant huit (8) années. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant cette échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Cet indicateur permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Compte tenu de la nature du produit, la valeur de cet indicateur peut prendre toutes les valeurs allant de 1 à 5.

Les supports sont exposés aux risques de crédit et de défaut des émetteurs des titres détenus ainsi que, le cas échéant, au risque de fluctuations des marchés immobilier, d'actions et/ou de taux d'intérêt. Certains supports peuvent également être exposés, marginalement ou non, à un risque de change vis-à-vis de diverses monnaies.

Le risque attaché au produit dépend des supports d'investissement sélectionnés et de leurs poids respectifs. Certains peuvent procurer un rendement annuel plus au moins régulier. Le rendement potentiel d'autres est supérieur mais a un caractère fondamentalement irrégulier et incertain générateur d'un risque de perte en capital reflété par la valeur de l'ISR correspondant. Les documents d'informations clés de ces supports sont consultables et téléchargeables sur la page du site www.unofi.fr relative au produit.

L'ISR ne tient pas compte du traitement fiscal du produit selon la situation patrimoniale et fiscale de l'investisseur.

Le produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance

La performance du produit dépend des supports retenus par l'investisseur et de leur poids respectifs. Elle dépend également du comportement de l'investisseur, notamment en matière d'arbitrage entre supports.

L'engagement de l'initiateur ne porte que sur la contrevaleur du nombre de parts détenues sur les supports sélectionnés déduction faite de tous frais et prélèvements sociaux et fiscaux prévus par la réglementation en vigueur.

Que se passe-t-il si UNOFI-Assurances n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Il existe un Fonds de Garantie des Assurances de Personnes (FGAP) qui est mis en œuvre sur décision de l'ACPR en cas de faillite de l'initiateur. L'indemnisation de l'investisseur ou de l'ensemble de ses bénéficiaires est, pour l'ensemble des contrats gérés par l'initiateur, limitée à 90 000 € au titre d'une prestation due à raison du décès de l'assuré et à 70 000 € dans les autres cas.

Que va me coûter cet investissement ?

Coûts au fil du temps

Le tableau présente les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants sont présentés par des fourchettes qui dépendent des supports retenus. Ils dépendent du montant que vous investissez, du choix des supports, du temps pendant lequel vous détenez les supports et du rendement de chacun des supports.

Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement. Nous avons supposé que :

- 10 000€ sont investis
- à l'issue d'une période d'1 an, vous récupéreriez le montant que vous avez investi.
- pour la période de détention de 8 ans, les supports évoluent de la manière indiquée dans leur scénario intermédiaire.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 8 ans
Coûts totaux		
- Contrat d'assurance	226 € à 227 €	884 € à 1 302 €
- Options d'investissement	25 € à 386 €	248 € à 4 623 €
Incidence des coûts annuels (*) par année		
- Contrat d'assurance	2,26% / 2,27%	1,15% / 1,22%
- Options d'investissement	0,25% / 3,86%	0,25% / 3,24%

(*) Le tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (1% du montant investi). Cette personne vous informera des coûts de distribution réellement appliqués.

Par ailleurs, la personne qui vous vend ce produit ou vous fournit des conseils à son sujet ne peut en aucun cas vous demander de payer des coûts supplémentaires liés à la distribution.

Composition des coûts

Le tableau détaille les bornes de coûts des fourchettes indiquées dans le tableau précédent.

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Incidence des coûts annuels si vous sortez après 8 ans
Coûts d'entrée	1,00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Cela comprend des coûts de distribution maximaux de 1,00%. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réellement appliqués.	Contrat d'assurance: 0,13% / 0,14% Option d'investissement: 0,00%
Coûts de sortie	0,26% du montant de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	Contrat d'assurance: 0,03% / 0,04% Option d'investissement: 0,00%
Coûts récurrents (prélevés chaque année)		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	De 1,10% à 4,28% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts les plus récents observés.	Contrat d'assurance: 1,00% / 1,05% Option d'investissement: 0,10% / 3,23%
Coûts de transaction	De 0,01% à 0,14% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors des achats et ventes des investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	Contrat d'assurance : 0,00% Option d'investissement: 0,14% / 0,01%
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit	0,00%

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : au moins huit (8) ans.

La souscription du produit doit être considérée comme un investissement à long terme dans une optique de diversification du patrimoine.

La durée de détention recommandée du produit dépend notamment de vos objectifs, de votre situation personnelle et patrimoniale, de votre attitude vis-à-vis du risque, du régime fiscal en vigueur, des caractéristiques et options d'investissement choisies au sein de ce produit.

Vous pouvez renoncer, sans frais, à votre contrat pendant 30 jours calendaires révolus à compter du moment où vous êtes informé que la souscription au contrat est conclue.

Le rachat total ou partiel est possible à tout moment sur simple demande accompagnée des pièces requises mais peut entraîner la perte de tout ou partie de la performance attachée au support libellé en euro au titre de l'exercice au cours duquel il est opéré.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Pour toute réclamation, l'investisseur peut adresser un courrier postal à UNOFI - services clients - 30, boulevard Brune CS 30303 19113 Brive Cedex ou un courriel à l'adresse : unofi@unofi.fr en précisant en objet "réclamation à l'attention du service clients" et en indiquant ses coordonnées, les références de son investissement ainsi que l'exposé de sa réclamation.

Autres informations pertinentes

À l'occasion de la souscription, il vous sera remis le bulletin de souscription valant Note d'Information du produit. Une fois le contrat conclu, il vous sera remis (i) un exemplaire des conditions particulières, (ii) des relevés de situation annuels, (iii) le cas échéant, pour toute opération effectuée sur le contrat, un avenant au contrat matérialisant les modifications apportées par l'opération.

Des frais supplémentaires, non pris en compte dans la section "Que va me coûter cet investissement ?" du présent document peuvent s'appliquer en fonction des options que vous choisirez d'exercer tels que frais d'arbitrages ponctuels ou automatisés en cas de réorientation d'épargne. Lorsque le contrat fait l'objet d'un démembrement de propriété, les coûts spécifiques liés au suivi de ce démembrement minorent les performances annuelles indiquées d'au plus 0,18 %.

Dans la partie "Coûts au fil du temps", les fourchettes hautes indiquées pour les coûts totaux et l'incidence sur le rendement annuel du produit sont des valeurs maximales.